

# ANIMATEUR OU ANIMATRICE


**Niveau**

Unité

**Personne responsable**

Responsable d'unité

**Nomination par**

Commissaire de district (ou la personne déléguée)

## Mandat

La personne qui occupe un poste d'animateur ou d'animatrice dans une unité assiste le ou la responsable d'unité dans l'application du Programme des jeunes.

## Principales responsabilités

- Animer un groupe de jeunes en appliquant le Programme des jeunes et la méthode scout
- Accompagner les jeunes dans leur développement en fonction de leur branche
- Collaborer à la préparation des plans de camp
- Participer au développement et au maintien d'un climat positif et respectueux
- Préparer sa relève
- S'autoévaluer annuellement

## Expérience souhaitée

Aucune.

## Tâches

- Faire vivre le scoutisme aux jeunes selon les principes fondamentaux du mouvement, le Programme des jeunes et la pédagogie de branche
- Veiller à la sécurité des jeunes et à la conformité des activités
- Encadrer la planification, l'organisation et la réalisation des projets et des activités
- Veiller à la propreté et à l'entretien des lieux et du matériel utilisé
- Collaborer à l'atteinte des objectifs de son unité et du groupe
- Collaborer à l'organisation des activités ou des événements spéciaux de son unité ou de son groupe
- Maintenir des relations constructives avec les parents des jeunes
- Participer à la gestion financière et matérielle de son unité

## Compétences requises et/ou à développer

	Niveau Initiation	Niveau Développement	Niveau Approfondissement
<b>Fondement du scoutisme</b>			
Opérer un programme des jeunes de qualité	☆	☆	
Prioriser l'engagement jeunesse	☆		
Animer des activités variées et ludiques en s'adaptant aux besoins, intérêts et capacités des jeunes		☆	
Encadrer une activité de plein air		☆	
Prioriser la protection de l'environnement	☆	☆	
<b>Leadership et gestion d'équipe</b>			
Participer à la reconnaissance et la valorisation des membres de l'équipe			
Employer des stratégies qui favorisent une dynamique de groupe positive et inclusive	☆	☆	
Administrer un groupe ou un district selon les normes de l'ASC			
Développer la croissance et la pérennité des groupes et de l'organisation	☆		
<b>Gestion de projet</b>			
Gérer un projet de manière optimale	☆	☆	
Opérer une saine gestion des finances	☆		
Mettre en place une gestion du risque efficace		☆	
<b>Communication</b>			
Participer à la promotion positive du scoutisme dans la société	☆		
Résoudre sainement des conflits	☆		
Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication	☆		
<b>Développement des adultes</b>			
Mettre en œuvre le programme de développement des compétences	☆	☆	
Appliquer le système modulaire en formation pour soutenir le développement des adultes			
Structurer la coordination et la réalisation d'un programme			